



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 22 novembre 1999**

**Appel d'offres ouvert pour l'installation d'une désodorisation de  
l'air à la station d'épuration du Quai Métayer**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :  
le 5 Novembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 23 Novembre 1999

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Jeanine BIMES, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane DRAPET, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99594

**CONSEIL MUNICIPAL DU 22 novembre 1999**

**Eau et Assainissement**

**Appel d'offres ouvert pour l'installation d'une désodorisation de  
l'air à la station d'épuration du Quai Métayer**

Madame Geneviève PERRIN-GAILLARD, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Un traitement partiel de l'air a été mis en place en 1991 à la station d'épuration du Quai Métayer.

D'autres postes et bassins en particulier les prétraitements et ateliers de déshydratation des boues, restent générateurs de mauvaises odeurs et nous envisageons de les équiper.

Cet équipement comprend le capotage d'ouvrages de prétraitement par coupoles polyester, la construction d'hangars de couverture sur le dessableur-dégraisseur et d'aire de stockage des bennes à boues. L'air extrait sera traité dans une centrale de lavage chimique des gaz sur tours de contact.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le dossier de consultation
- Autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à lancer la procédure d'appel d'offres ouvert en vertu des articles 296 et 273 du Code des Marchés Publics et à signer le marché à intervenir.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjointe Déléguée

Geneviève PERRIN-GAILLARD

[Ordre du jour](#)